

Pétition contre la création d'un ordre infirmier.



Argumentaire.

A partir du 18 janvier sera discuté à l'assemblée nationale un projet de loi portant sur la création d'un ordre infirmier. Si cette loi passe vous serez redevable d'une cotisation et d'une inscription obligatoire à l'ordre pour exercer. L'ordre décidera de qui peut exercer, comment et où, il décidera en outre de qui forme et comment. L'ordre sera un nouveau pouvoir qui pèsera sur la profession infirmière et qui de plus imposera une taxe pour pouvoir exercer. Il n'est nul besoin d'extraire des mauvais exemples du fonctionnement de l'ordre des médecins pour illustrer les turpitudes de ce type d'organisation.

N'en doutons pas, en contrôlant la formation, non seulement initiale mais aussi continue, l'ordre contrôlera une activité qui est de plus en plus assurée par le privé et les laboratoires. Une telle fréquentation fait craindre le pire.

En outre l'ordre constituerait un troisième étage de pénalisation pour les infirmiers qui dépendent déjà pour leur majorité d'un conseil de discipline et dépendent tous du droit commun. Avec l'ordre c'est à trois juridictions indépendantes que seraient confrontés les professionnels. Libre à chacune de pénaliser ou d'absoudre.

L'ordre dans le texte de loi proposé s'arroge même le droit de déterminer l'aptitude physique ou mentale à l'exercice, sans parler de celle des

infirmiers étrangers.

Un mensonge de plus est de prétendre qu'un ordre est un progrès, c'est méconnaître l'histoire et ne pas savoir que les plus célèbres fondateurs d'ordres du siècle passé ont pour noms Pétain et Mussolini. A moins de songer que le fascisme est porteur de progrès on ne peut concevoir une société figée dans des ordres professionnels.

Le choix de cotiser est un acte libre, il n'y a plus de liberté à payer des gens pour avoir le droit d'exercer, à payer ses oppresseurs. C'est mépriser la profession infirmière que de la croire susceptible de se croire au-dessus des autres pour être son propre état dans l'état.

Ce ne sont pas des soignants qui sont attirés par l'ordre, ce sont des politicards qui ne voient en la politique que l'occasion d'exercer le pouvoir. Ils sont bien loin de l'idée politique qui est d'organiser les relations sociales.

D'autant que les systèmes de représentation existent, et qu'avec quelques améliorations nécessaires ils peuvent très bien fonctionner.

En signant la pétition ci jointe vous exprimerez à la fois le rejet de la forme d'organisation que représente une structure ordinaire mais aussi le souhait que l'expression des professionnels soit mieux prise en compte dans les décisions du ministère.